

QUESTIONS VENDÉENNES

# CATHELINEAU

GÉNÉRALISSIME

DE LA

## GRANDE ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE

(13 MARS – 14 JUILLET 1793)

RÉPONSE À M. CÉLESTIN PORT

Membre de l'Institut, Archiviste de Maine-et-Loire

PAR

l'Abbé Eugène BOSSARD

Docteur ès-lettres

Nouvelle édition à partir de celle de 1893



Éditions Saint-Remi

– 2009 –

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 CADILLAC  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

# CATHELINEAU

GÉNÉRALISSIME

DE LA

**GRANDE ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE**

**(13 MARS — 14 JUILLET 1793)**

À

**MONSIEUR ALFRED DUBREUIL**

EN METTANT, SOUS VOTRE TOIT, LA DERNIÈRE MAIN À CET  
OUVRAGE, JE NE ME SOUVIENS PLUS  
DE LA PEINE QU'IL M'A DONNÉE,  
PUISQUE J'AI LE PLAISIR DE VOUS EN OFFRIR L'HOMMAGE.

EUGÈNE BOSSARD.

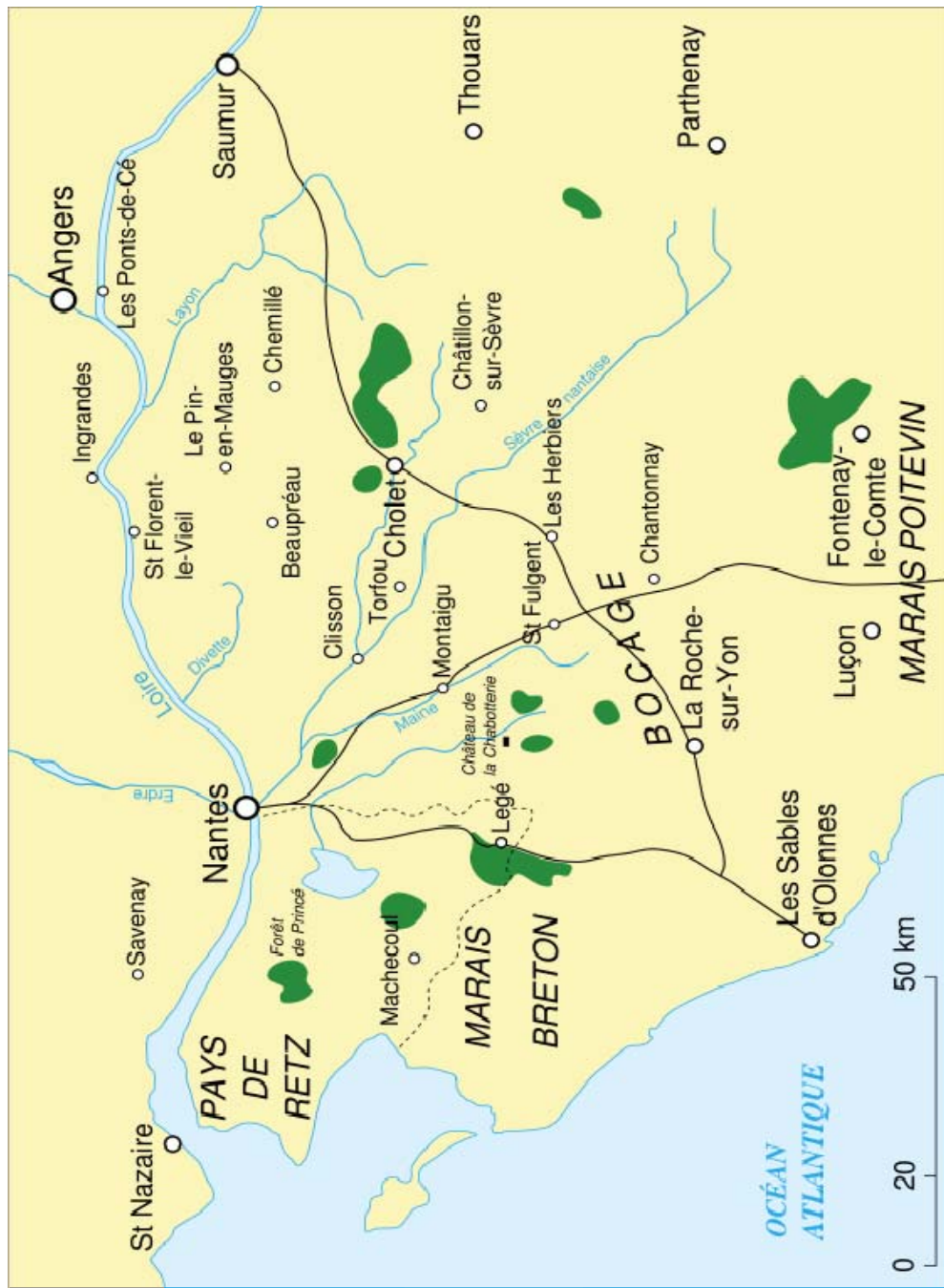
Aigueperse-Mirabeau,  
*Septembre 1893.*



Jacques CATHELINÉAU, LE SAINT DE L'ANJOU.  
05-01-1759 ; † 14-VII-1793.



Brevet de généralissime.  
On lira plus aisément ce texte fort-abîmé, p. 155







## AUX GARS D E LA VENDÉE

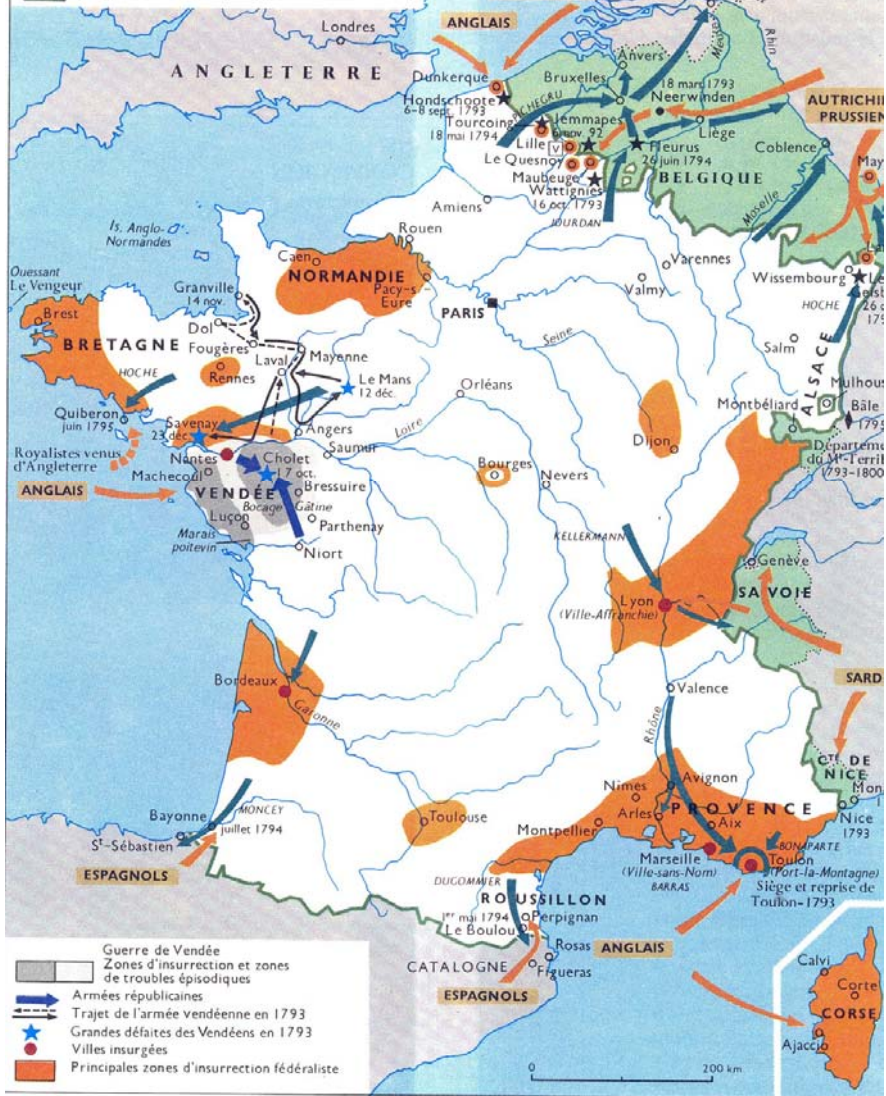
*Voici qu'à cent ans de distance, dans nos genêts devenus rares, la guerre, — la petite, si je la compare à celle d'autrefois, — recommence. N'en déplaise à personne, je crois bien qu'il y a cent ans, au premier son du tocsin, j'eusse sauté sur mon fusil et fait le coup de feu tout comme un autre. Je me souviens de cet obscur soldat dont le nom m'est cher, et qui, combattant aux côtés de Charette, lorsque son général fut blessé, l'emporta sur ses épaules jusqu'à ce qu'il tombât lui-même sous les balles des Bleus. Je suis son exemple, et dans cette mêlée nouvelle où nous n'avons pas tiré les premiers, il ne paraîtra pourtant pas que nous ayons peur : que tous ceux qui peuvent tenir, je ne dis pas un fusil, — grâce à Dieu ! dans ces nouveaux combats, il n'y aura pas de sang fraternel versé, — mais une plume, s'armant pour la riposte. Plusieurs sont déjà dans la mêlée ; mais combien d'autres, à qui ni les loisirs, ni le talent ne font défaut pourraient y dépenser une activité dont leur ennui réclame l'emploi. Croyez-le ; nous ne sommes pas les moins bien armés ; et, comme en 1793, nous trouverons surtout chez nos adversaires des armes pour les vaincre. La lutte sera chaude, mais honorable ; je promets de bons coups à donner, à recevoir peut-être ; mais, nous en donnerons plus que nous n'en recevrons ; et la lutte sera loyale, faite avec cet amour de la vérité dont se réclament très haut nos adversaires, et à propos de laquelle je n'admettrais de recevoir de leçons de personne, et même pas de membres de l'Institut.*

*Égaillez-vous, les Gars !*

Paris, 14 juillet 1893

# LA FRANCE SOUS LA CONVENTION

- Limites de la France en 1792
- Attaques des coalisés de 1793
- Villes assiégées par les coalisés
- Armées de la Convention
- Victoires françaises 1793-1794
- Traités
- Défaite française
- Conquêtes et annexions de 1792 à 1795
- Valenciennes



- Guerre de Vendée
- Zones d'insurrection et zones de troubles épisodiques
- Armées républicaines
- Trajet de l'armée vendéenne en 1793
- Grandes défaites des Vendéens en 1793
- Villes insurgées
- Principales zones d'insurrection fédéraliste

0 200 km

## PRÉFACE

Si le livre de M. Célestin Port, *la Légende de Cathelineau*<sup>1</sup>, n'arrive pas à la postérité, et si, par hasard, il ne reste un jour sur les guerres de la Vendée que son « *Dictionnaire historique géographique et biographique de Maine-et-Loire*<sup>2</sup> », devons-nous craindre que nos arrière-neveux ne soient induits en erreur par M. G. Port, tout au moins sur un fait capital de la Vendée militaire ? Voici, en effet, ce qu'on y trouvera sur *Jacques Cathelineau* :

CATHELINEAU (Jacques) représente par l'enthousiasme et la sincérité de sa foi naïve l'héroïsme légendaire des premiers jours de la Vendée. Fils de Jean Cathelineau, maçon, et de Perrine Hudon, né le 5 janvier 1759, au Pin-en-Mauges, il avait épousé à 18 ans, le 4 février 1777, Louise Godin. D'abord maçon lui-même, puis voiturier et marchand colporteur, il gagnait sa vie à courir de son village à la Loire et à Chemillé. Une piété ardente l'avait fait distinguer déjà, même au milieu de ces foules fanatisées, qui couraient les pèlerinages nocturnes et les prêches clandestins. La levée de 1793, qui arrivait en temps de carême, fut l'occasion propice pour rallier à des menées jusqu'alors incertaines les répugnances plus actives des jeunes gens. Le 13 mars au matin, Cathelineau était occupé à pétrir son pain, quand Jean Blon, son cousin, qui revenait de Saint-Florent, lui apprit les événements de la veille, la révolte contre le tirage, le pillage du District, les projets après le tumulte de la nuit. Cathelineau n'avait rien à redouter de la levée qui épargnait les pères de famille ; mais, son Dieu et les « bons prêtres » proscrits, quand trouverait-il mieux l'heure de les servir ? Il s'habille, appelle ses amis, ses

---

<sup>1</sup> *La Légende de Cathelineau — Ses débuts - Son brevet de généralissime — Son élection — Sa mort (mars-juillet 1793S)*, avec nombreux documents inédits et inconnus, par Célestin Port, membre de l'Institut, archiviste de Maine-et-Loire. — Paris, Félix Alcan, 1893, 1 vol. in-8° de 350 pages.

<sup>2</sup> Angers — Lachèse, 1874-1878, 3 vol. in-8°.

proches. 27 d'entre eux se présentent, prêts à le suivre, s'il veut commander. La troupe se dirige vers la Poitevinière, recrutant bon gré mal gré les valets des fermes, les métayers et les domestiques des châteaux. Cathelineau réunissait ainsi, quand il arriva devant Jallais, 200 hommes, à demi armés de fusils, de bâtons, de fourches, mais ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie pour la cause sainte. Le château, mal défendu, fut enlevé au pas de course, la petite garnison blessée ou prisonnière avec un canon, ce *Missionnaire*<sup>1</sup> cher à la Vendée. Sans autre repos, Cathelineau se porte sur Chemillé où trois coulevrines tombèrent entre ses mains (14 mars). Il avait dès lors 2.000 hommes sous ses ordres, au milieu d'un pays abandonné, on peut le dire, à lui-même, sans gendarmerie, sans troupe de ligne, et dans le désarroi de pouvoirs lointains et confus. Réuni le 15 à Stofflet, qui l'avait rallié en route, il attaqua la ville importante de Cholet et se rendit maître après quelques heures de combat de ses ressources immenses ; mais déjà la victoire fut souillée par les atrocités des nouveaux venus. Cathelineau repartit le 16, et occupa presque sans coup férir Vihiers, en ayant soin de couvrir le front de son attaque par un double rang de prisonniers républicains. Le 19, une panique lui livra Chalonnes-sur-Loire, et il alla s'aboucher la première fois avec d'Elbée et Bonchamps à Saint-Florent. Les fêtes de Pâques approchaient et rappelaient aux églises natales ces soldats improvisés qui marchaient au chant des cantiques, couverts de scapulaires, ornés de chapelets et un crucifix dans la lumière de leurs canons. Dès la première semaine d'avril 16.000 hommes se retrouvaient sous les armes. La division de Cathelineau couvrait Chemillé qu'il défendit le 11 et qu'il fut forcé le lendemain d'évacuer pour suivre le reste de l'armée sur Beaupréau, puis sur Tiffauges. Il revint le 16 à Cholet, battit

---

<sup>1</sup> Cathelineau avait trois frères :

— Jean, l'aîné, naquit le 5 décembre 1756, et fut tué à Savenay, le 23 décembre 1793. — Pierre, né le 27 décembre 1757, mourut d'épuisement ou de fièvre putride au Pin-en-Mauges, en mars 1794. — Joseph, né le 33 mai 1772, fut exécuté à Angers, le 27 mars 1793.

Leygonier, s'empara le 18 du château du Bois-Grolleau, héroïquement défendu par Tribert, et, le 23, de la ville de Beaupréau, où les chevaux des dragons prisonniers formèrent la remonte de sa cavalerie. Après quelques jours de repos, il prit part à l'assaut de Thouars (5 mai), écrasa à la Châtaigneraie le général Chalbos (14 mai) et avec d'Elbée se dirigea sur Fontenay où à son tour il éprouva une déroute complète et perdit toute son artillerie et toutes ses munitions (16 mai). Le 26, il était revenu devant la ville avec une armée nouvelle qui reçut humblement la bénédiction de ses prêtres avant la bataille et remporta une victoire complète.

— « Dans la grande marche qui suivit, sur Saumur, Cathelineau, tenant la route de Douai, culbuta le 5 juin à Concourson les troupes de Leygonier, le 8, près Montreuil-Bellay, celles du général Salomon, et le lendemain formait le centre de l'attaque sur Saumur, où il se fraya passage uni au corps de La Rochejacquelein. C'est alors, au milieu de l'amas grossissant de recrues attirées par le succès et aussi de rivalités croissantes, que les chefs vendéens reconnurent le besoin d'élire un généralissime, qui assurât l'unité d'une action énergique, incontestée. Le nom de Cathelineau, proposé par Lescure, fut unanimement salué par le conseil et acclamé par les soldats (12 juin 1793). Cette élection d'un nom plébéien, en témoignant des sentiments d'estime et de reconnaissance pour celui qui avait commencé la guerre, rendait hommage aussi à ce rude esprit d'égalité dont les paysans respiraient le premier orgueil. Chinon et Loudun occupés, Cathelineau, de l'avis du conseil, abandonnant toute pensée de marcher sur Paris avec une armée sans cohésion, porta toutes ses visées sur Nantes, qui devait livrer la Bretagne et la Normandie. Angers dépassé sans combat, il arriva le 24 sous les murs de la capitale bretonne, qu'il fit sommer de se rendre, mais qu'avaient animée de leur énergie républicaine son maire Baco et le général Canclaux. Le 29, pendant que les différents chefs, d'Elbée, Bonchamps, Charette, Fleuriot, Lirot, Talmont, dirigent sur sept points différents l'attaque, Cathelineau donne l'assaut à la porte

de Rennes, où, après un long combat, il s'élançait à la tête d'une bande dévouée de 300 hommes. Il était déjà parvenu, à travers un feu terrible, jusqu'à la place d'Arme, et voyait l'ennemi se troubler. Une balle lui brise le bras et pénètre en pleine poitrine. Tout est fini. Il tombe ; ses Vendéens ne songent plus qu'à l'emporter et ne combattent encore que pour la retraite. Conduit en voiture à Ancenis, de là sur la Loire jusqu'à St-Florent, il y vécut encore trois jours, donnant quelque espoir ; mais le 4 juillet et non le 19, comme le disent tous ses biographes, il était mort. Doux, modeste, vrai paysan au cœur simple et convaincu, désintéressé surtout de toute passion mesquine et d'artifice politique, il avait ce sang-froid qui impose et cette exaltation qui parle à l'âme des soldats. Les siens l'appelaient le *Saint de L'Anjou*<sup>1</sup> »

Voilà ce qu'on lira dans le *Dictionnaire* de M. C. Port. On saura, d'ailleurs, que M. C. Port était en son temps un archiviste très savant, honoré de hautes récompenses académiques et membre de l'Institut. On se dira, dans les Écoles des Chartes de l'avenir, que, soucieux de vérifier jusque dans les moindres détails les faits qu'il rapporte, — « Je n'avance rien, dit-il, que je n'en sois parfaitement sûr », — il n'a pas mis sans doute dans la notice qu'il consacre à Jacques Cathelineau moins de soin et de critique que dans les autres notices de son ouvrage, et personne n'aura l'idée de suspecter, — je ne dis pas la sincérité : elle est hors de cause, — mais la véracité de son récit.

Et pourtant, s'il faut en croire M. C. Port lui-même, la postérité, en acceptant cette notice comme vraie, serait grossièrement trompée. Jacques Cathelineau n'aurait été rien moins que Promoteur de l'Insurrection angevine et Généralissime de l'armée vendéenne : il n'aurait été, au début, que simple capitaine de la troisième compagnie du Pin-en-Mauges, sa paroisse, et serait mort officier en sous-ordre de Bonchamps, son général. C'est du moins ce qu'affirme M. Port lui-même, et pour

---

<sup>1</sup> Le curé Cantiteau. — Notes sur les Cathelineau, par M. de la Sicotière, 1877.

tous ceux qui ont écrit le contraire, dans des termes méprisants, avec une commisération hautaine, dont il est juste néanmoins qu'il retienne une part pour lui-même. Car en admettant que son dernier ouvrage remette la figure de Cathelineau dans son vrai jour, il doit comprendre que l'erreur était facile à commettre et que Mme de la Rochejaquelein et M. de Barante, de Beauchamp, Muret, de Genoude, Crétineau-Joly, Johamet, l'abbé Deniau, et tant d'autres, je devrais dire tous les autres, ne méritent pas d'être traités plus sévèrement que lui-même. Son propre exemple doit le convaincre qu'on peut être ami sincère des bons documents, et se tromper encore : l'erreur dans laquelle il serait tombé lui commande non moins la modestie envers lui-même que l'indulgence envers les autres.

M. Port aura passé plusieurs années de sa vie à démolir son article sur Cathelineau : comment en est-il arrivé là ? En 1874, il se mêlait encore aux écrivains les plus royalistes ; en 1888, après la publication par M. de la Sicotière de la *Lettre* de Cantineau, du 28 septembre 1807<sup>1</sup>, qui paraît l'avoir lancé sur la piste de *la Légende de Cathelineau*, il est persuadé, dans sa *Vendée Angevine*<sup>2</sup>, que Jacques Cathelineau n'a pas commencé la guerre : c'est le début de la *Légende*. Mais M. de la Sicotière lui objecte que, s'il en est ainsi, il est inexplicable que les généraux vendéens, ses émules, l'aient nommé général en chef de la Grande Armée, et M. Port semble avoir compris toute la force de l'objection : aussi s'efforce-t-il, en 1893, de prouver que Cathelineau n'a jamais été généralissime, et la *Légende* s'achève. Il pourrait maintenant lui donner un épilogue piquant, et prouver, dans un dernier ouvrage, que Cathelineau n'a jamais existé : sa thèse, si nouvelle déjà, y gagnerait encore en originalité. C'est ce que l'un de ses critiques les plus favorables, M. Paul Ginisty, disait naguère avec une pointe de malicieuse raillerie : — « M. Célestin Port ne va pas jusqu'à dire, comme le fit jadis un fantaisiste pour Napoléon, que

---

<sup>1</sup> *La Vendée angevine*. Paris, Hachette, 2 vol. in-8°.

<sup>2</sup> *XIXe Siècle*, lundi, 13 mars 1893.

Cathelineau n'a jamais existé ; mais c'est à peu près tout comme. Il réduit le héros à des proportions modestes, toutes petites et anodines. »

Peut-être cette genèse de *La Légende de Cathelineau* n'est-elle qu'imaginaire, et je ne la donne pas comme certaine : on m'accordera en retour qu'elle n'est pas absolument invraisemblable. Quoi qu'il en soit, que vaut cette *Légende* ? On voit d'abord qu'elle se divise naturellement en deux parties, et par le sujet lui-même, et par le temps qui leur correspond. Je les examinerai séparément et traiterai, comme lui, de Cathelineau Promoteur de l'Insurrection angevine : c'est la partie de 1888 ; et de Cathelineau Général en chef de la Grande Armée vendéenne : c'est la partie de 1893.

Je sais que, sur ses opinions historiques et sur ses livres, M. C. Port est excessivement chatouilleux et qu'il supporte difficilement la contradiction ; mais je n'ai pas cru que le respect qu'on peut avoir pour sa susceptibilité puisse aller jusqu'à taire ce que je crois être le vrai. Je parlerai d'ailleurs de lui sans acrimonie, mais avec une grande liberté ; et, si je prends quelquefois vivement à partie ses preuves, son raisonnement, ses procédés de critique et même son style, il devra bien se persuader que sa personne m'est assez inconnue pour m'être indifférente : je ne tiendrai compte que de ses idées.

Dirai-je que j'entends avoir, dans ce débat, le droit d'élever la voix ? C'est, parmi les historiens d'une certaine école, une habitude peu digne de le prendre de très haut avec les historiens royalistes, et surtout avec les écrivains ecclésiastiques : mais, encore une fois, j'entends ne rien perdre de mon droit d'être écouté parce que je suis petit-fils de *brigands* et fils de l'Église. Après tout, il s'agit d'un bien patrimonial, et je ne veux pas voir passer notre moisson de gloire en des mains barbares sans être admis à la défendre.



Et peut-être, en la défendant, aurai-je la joie de défendre aussi ce qu'il y a de meilleur dans le bien de M. Port. Il nous explique lui-même, dans une réponse à M. de la Sicotière<sup>1</sup>, qu'il a été induit en erreur par les écrivains royalistes. A-t-il compris le tort qu'il faisait par là à son maître ouvrage, à son *Dictionnaire de Maine-et-Loire* ? Car, s'il a été trompé sur Cathelineau par les écrivains royalistes, qui nous assure qu'il ne l'a pas été en beaucoup d'autres articles ? Quelle est la source de vérité qui n'est pas corrompue ? Est-il même assuré que les écrivains républicains ne l'ont pas trompé comme les autres ? Dès lors, quelles ne sont pas les perplexités du lecteur ? En montrant que M. Port est injuste envers ceux qui l'ont inspiré pour son article sur Jacques Cathelineau, je serais heureux de défendre M. Port contre lui-même et de préserver son *Dictionnaire* contre ses propres attaques ; en prouvant que cet article est conforme à la vérité historique, je rendrais aux autres notices cette certitude que son doute ébranle : ainsi, en dehors de l'amour de la vérité qui autorise ma critique, je trouverais encore, auprès de M. Port, dans un grand service rendu, mon excuse de l'avoir écrite.



<sup>1</sup> Lettre de M. de la Sicotière ; — *Revue de l'Anjou*, mars et avril 1889.



# I

## CAUSES DE L'INSURRECTION

— « Jacques Cathelineau n'a pas commencé la guerre. » M. Port en donne deux preuves : la première, c'est que l'Insurrection<sup>1</sup> vendéenne n'aurait été que l'explosion d'un complot ourdi par la noblesse ; la seconde c'est que Cathelineau n'a pas été mêlé, — ou si peu ! — au premier soulèvement de mars 1793.

Il est de toute évidence que, si l'insurrection a été l'effet d'un vaste complot concerté à l'avance, il est infiniment probable que le voiturier du Pin-en-Mauges n'a pas été l'âme de cette conjuration : cela seul ne prouverait pas néanmoins qu'il n'a pas porté les premiers coups. La noblesse aurait donc, à l'encontre du voiturier-soldat, la gloire, ou la honte si l'on veut, d'avoir soulevé la Vendée contre la Convention nationale<sup>2</sup>. C'est ce que j'examinerai d'abord.

---

<sup>1</sup> (NDE) : On verra pour d'autres mots (celui de « patriote », au lieu de « révolutionnaire ») comment les révolutionnaires jusqu'à nos jours modifient dans leurs loges le sens et la portée des mots. Cela n'est point innocent, puisque la pensée suit les mots, s'en accommode, les emploie sans réflexion ; et finit par les employer par nonchalance et servilité ; ainsi les mots « *insurrection* », pour soulèvement contre la tyrannie ; ainsi *humanitaire*, pour charitable, ou *patriotes* pour démocrates. Sachons que les loges judéo-maçonniques nourrissent des hommes — parfois érudits — qui trafiquent la langue française. Voyez où nous en sommes : c'est un désastre.

— Relisons le latin, langue sacrée, et nous nous remettrons à parler la langue de nos pères.

— Georges Orwell ne plaisantait nullement quand il décrivait la fonction de la *Novlangue*. (V. *Appendices de 1984*)

<sup>2</sup> M. Port dit : la noblesse ; il met le clergé hors de cause : — « Pour ma part, dit-il (*Vendée Angerine*, préf., p. XIII), j'ai longtemps poursuivi cette étude avec le préjugé réfléchi que ce mouvement de guerre avait été soulevé par le clergé. J'en sors avec la conviction contraire. » M. Chassin (*Préparation de la guerre de Vendée*, 3 vol. in-8°, Paris, Dupont, 1892) voit dans le clergé le principal auteur

Mais aurais-je démontré que ce complot n'a jamais existé, et que le soulèvement de mars a été spontané et imprévu, il ne s'ensuivrait pas encore que Cathelineau ait conduit le mouvement insurrectionnel : il faudrait prouver de plus qu'il a pris part, et une part prépondérante et active, aux premières opérations des Vendéens : c'est ce que j'étudierai ensuite.

— « L'Insurrection n'a été que l'explosion fatale d'une conjuration de nobles et d'émigrés. Elle anime, elle exploite de longue main les prédications plus ou moins conscientes des réfractaires et des Mulotins<sup>1</sup> ; mais ce mouvement concerté d'ensemble aurait eu grand'peine à soulever les masses, si un événement de hasard, la loi du recrutement, qui concentrait à elle seule toutes les exécutions contre la milice et contre l'armée royale, n'eût fourni à la révolte sa cause directe, et, on peut dire, imprévue ». (*La Légende de Cathelineau*, p. 14). Et M. Port ajoute en note : — « Je répète que j'ai *accumulé* preuves et documents à l'appui de toutes mes assertions. » — De ces paroles il ressort, premièrement, que le mouvement insurrectionnel était préparé depuis longtemps par la noblesse présente dans le pays ou par la noblesse émigrée ; mais, secondement, que ce mouvement insurrectionnel n'aurait pas réussi, ou qu'avec peine, sans la loi du recrutement. Il y aurait donc, par ce seul fait, d'après M. Port, dans le soulèvement de mars, une grande part, et la plus grande, due à « un événement du hasard », et ce serait déjà quelque chose pour admettre la spontanéité de cette insurrection. Mais ce plan concerté d'avance, préparé de longue main, et qui n'avait pas grande chance de réussir sans la malheureuse loi de février, a-t-il existé ? À quoi se réduit-il ? À en croire M. Port, les preuves, les documents abondent, puisqu'il les a *accumulés* : je les ai recherchés

---

de l'insurrection. Je laisse aux deux écrivains, qui se louent avec tant de complaisance, le soin de s'entendre.

<sup>1</sup> Mulot, d'où les *Mulotins*, second fondateur et organisateur des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), mort le 12 mai 1755.

dans sa *Vendée angevine*<sup>1</sup>, et il nous en donne lui-même « l'accumulation » dans *La Légende de Cathelineau* (p. 15 à 26). Sont-ce bien là des preuves et des documents probants ? Je voudrais le croire ; mais je suis loin d'en être aussi convaincu que M. Port ; dans ce cas, ce sera au lecteur d'en juger. Je n'ai garde d'en dissimuler la force, mais je n'y trouve, pour moi, que faiblesse, et c'est ce qui me met en défiance contre les assertions très souvent catégoriques, et trop catégoriques, de l'auteur.

Tout d'abord il est convaincu « qu'une propagande étrangère s'est organisée de loin dans l'ombre, armée d'une audace active qui n'attend que son heure et qui saura, s'il le faut, la devancer. Les menées en ont pénétré dans nos Mauges, du Poitou, puis de la Bretagne, par la conjuration incessante des gentilshommes, des émigrés » (*Vendée angevine*, préface, p. XIII). La Rouairie<sup>2</sup> n'est-il pas en Bretagne l'homme de l'Émigration ? Calonne<sup>3</sup> lui écrit le 11 août 1792 : « *Euge ! Euge !* vous avez les commissions ; vous avez l'argent, ou vous l'aurez. » Que des bords du Rhin on ait les yeux tournés du côté de la Bretagne, il ne s'ensuit pas « rigoureusement qu'on regarde du côté de la Vendée, ni que la Rouairie tende ses trames des bords de la Loire à ceux de la Vilaine. C'est pourtant ce que semble croire M. Port, par la précaution qu'il prend de citer en note cette phrase de Calonne à La Rouairie (p. 15). Mais il est obligé de reconnaître lui-même qu'il n'a rencontré nulle part, dans les documents angevins, et ne peut invoquer, dans cette préparation de la guerre de Vendée, le nom du grand conspirateur

<sup>1</sup> Je préviens ici le lecteur, pour abrégé, que tous les renvois désignés uniquement par des chiffres, sans la mention : *La Légende de Cathelineau*, se rapportent aux pages de cet ouvrage. Je préviens ici le lecteur, pour abrégé, que tous les renvois désignés uniquement par des chiffres, sans la mention : *La Légende de Cathelineau*, se rapportent aux pages de cet ouvrage.

<sup>2</sup> Armand Taffin, marquis de la Rouairie, né en 1756 ; officier aux Gardes françaises à 22 ans, défenseur de la liberté américaine, organisateur du soulèvement en Bretagne, (1792-1793) ; mort au château de la Guyomarais, près Lamballe, en Bretagne, le 10 mars 1793.

<sup>3</sup> Charles-Alexandre de Calonne, né à Douai en 1734, ministre de Louis XVI, mort en 1802.

breton, La Rouairie : dès lors, que vient faire son nom dans cette affaire ? A moins que M. Port ne veuille donner à entendre que La Rouairie, étant aux portes de la Vendée, n'a pu manquer d'y faire pénétrer ses émissaires. Mais est-ce bien là une preuve certaine, établie sur des documents incontestables ?

Et je crois pourtant de plus en plus que telle est l'opinion de M. Port, — « Des émissaires en viennent, gentilshommes et valets, qui courent et répondent aux écoutes. » Des noms, des faits bien nets, bien précis, devraient remplacer des affirmations si vagues, et, par ce qu'elles ont de vague, si peu probantes. A quoi fait allusion l'historien ? À ce qu'il a déjà raconté, j'imagine, dans sa *Vendée angevine* (I, p. 337, etc.) La « tentative d'organisation légale, pour revendiquer la liberté du culte et la rentrée des prêtres réfractaires », dont l'initiative vient de Clisson, prouve bien que les organisateurs ont cherché à créer une entente dans ce district et dans les districts voisins. On veut former une délégation générale de deux députés de chaque paroisse adhérente à cette espèce de ligue pour aller porter les doléances et les vœux du pays au Roi et à l'Assemblée nationale. Mais qu'on y réponde ou non, de Jallais, de Geste, de Saint-André-de-la-Marche, ou d'ailleurs, il faut de la bonne volonté pour y voir autre chose qu'une sorte de pétitionnement autorisé par la Constitution de 1791, et surtout pour y trouver les traces d'une préparation préméditée de la guerre. En quoi « ce mouvement de revendication » est-il répréhensible, coupable, illégal ? On a cent exemples de députations moins honorables à l'Assemblée nationale et à la Convention. Et quand bien même, le 30 avril 1792, les maires de la Poitevinière, du May, de Bégrolles, d'Andrezé, du Pin-en-Mauges, de Beaupréau et de la Chapelle-du-Genêt se seraient réellement réunis à la Poitevinière, dans l'auberge de Courbet, pour délibérer de cette question, M. Port en peut-il conclure qu'il y a là les traces d'un plan concerté par la noblesse ?

Encore ici M. Port n'a-t-il, sur l'objet de cette réunion, d'autre preuve que son interprétation ; et ce n'est pas assez. En effet, la

lettre du maire et des officiers municipaux de Chemillé, du 4 mai 1792, qui signale à la Poitevineière ce rassemblement « extraordinaire », n'est elle-même que l'écho de bruits très vagues : — « On ignore, disent-ils, les raisons de ce rassemblement extraordinaire. Tout ce qui transpire, c'est qu'on débite qu'il a pour motif le rappel des anciens prêtres » (*Vendée ang.* (I, p. 435). On dira : — « Pourquoi les maires se seraient-ils réunis, sinon pour ce dessein ? » Pourquoi ? Eh ! mon Dieu ! je n'en sais rien, ni personne non plus. Il est bon de bien regarder aux prémisses avant de rien mettre dans la conclusion ; et je ne vois rien dans la lettre du 4 mai, rien, qui puisse autoriser cette conclusion-là. Mais supposons que le retour des anciens prêtres soit bien le motif de ce rassemblement « extraordinaire » ; je ne vois dans cette réunion légale qu'une tentative de pétitionnement très légal aussi, et l'exemple de ces dernières années, à propos des écoles libres, est bien fait pour nous faire entrevoir ce qui se passa en 1792.

Il est vrai que le 2 mai précédent, et non « le même jour », comme le dit M. Port, une dépêche du district de Châteauneuf-sur-Sarthe annonçait, sur des témoignages avérés », l'embauchement *public* de recrues à prix d'argent par le maire de Marigné et les domestiques de la maison de Rougé, *dans le but hautement avoué d'une levée d'armes* (*Vendée ang.*, I, p. 339 et 433-434).

Encore faudrait-il établir qu'il y a une connexion quelconque, et laquelle, entre les agissements de Clisson et de la Poitevineière et les enrôlements « secrets » des environs de Châteauneuf, sur les bords de la Sarthe. En cherchant bien, M. Port aurait pu trouver des faits plus importants pour établir que la conspiration avait ourdi ses trames des Cévennes à Rouen, et de Rouen à la Rochelle. Encore est-il pourtant que Joseph Desmeux, dénoncé pour avoir formé un complot tendant à troubler l'État par une guerre civile et à armer les citoyens les uns contre les autres », fut mis en liberté par jugement du jury du 16 décembre 1792 (*Affiches* du 26 janvier 1793) : ce qui permet de croire que les enrôlements

avaient été moins *publics* et les « témoignages moins avérés » que le veut bien dire M. Port. Mais admettons que ces faits isolés soient vrais ; il n'en est pas moins clair qu'ils sont bien différents et qu'il n'est pas très logique, pour ne rien dire de plus, de les réunir pour les souder ensemble. Les faits historiques s'établissent d'une tout autre manière.

Et rien ne sert d'ajouter que, sous le coup d'une inquiétude problématique, si l'on veut dire qu'elle provenait de la crainte d'un complot, le Directoire du Département, sur l'avis qu'une nouvelle réunion devait avoir lieu le 8 mai à la Poitevinière, y envoya le lieutenant Boisard<sup>1</sup> pour surprendre les maires assemblés ; rien ne sert surtout de recueillir des bruits vagues, rapportés par un officier que le dépit d'avoir fait buisson creux porte à tout exagérer pour n'avoir pas l'air d'avoir fait une campagne inutile. Encore bien, en effet, que plusieurs de ceux qui devaient se réunir aient réellement dit et répété que « l'Assemblée nationale était dans l'embarras, qu'elle demandait grâce aux émigrés », et que ces derniers étaient victorieux (*Déposition de Sinan, Vendée ang., I, p.339-340*) ; encore bien que Legouz du Plessis<sup>2</sup> fût revenu vers cette époque dans son château du Guë-Aussant, sur la Poitevinière, et que, sur la commune de Chemillé, un officier libertin, Béritault<sup>3</sup>, fût rentré depuis huit jours dans « son modeste manoir », qu'est-ce que M. Port prétend tirer de tout cela ? Une entente, un complot général, bien mené, bien ourdi ? Je me suis toujours

---

<sup>1</sup> Charles Boisard, né à Saumur, ancien sergent au régiment de Neustrie, prit part à l'expédition de Bressuire (août 1792). Nommé colonel par Leïgonyer, en mars 1793, il prit une part active à la guerre dès les débuts et défendit Saumur le 9 juin. Il mourut aux environs de Saumur vers 1816.

<sup>2</sup> François-Louis Legouz du Plessis, né le 9 novembre 1722 au Plessis-Lyonnet, mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1794, en prison. — J'ignore duquel des deux parle M. Port.

<sup>3</sup> Antoine-Louis-Pierre Béritault de Salbœuf, vers 1747, émigra, rentra en France et émigra de nouveau. J'ignore ce qu'il devint — La famille Béritault, ennoblie par les charges de la judicature, était nombreuse et très estimée.



figuré que M. Port était très sérieux ; je finirai par croire qu'il l'est moins qu'on ne s' imagine.

Il est vrai qu'il ajoute que « cette fois (Béritault) s'annonçait revenir, sans *raisons connues*, à demeure, en faisant sonner très haut un titre suspect de maréchal de camp ». Mais je ne vois rien de semblable dans la lettre du maire et des officiers municipaux de Chemillé : — « Il y a huit jours qu'il est ici, disent-ils, et a annoncé qu'il avait une place de maréchal de camp. *Ce titre nous paraît bien suspect.* » Peut-être M. Port ne nous donne-t-il pas la lettre tout entière, et qu'on y voit, dans les passages non publiés, que Béritault annonce revenir, « sans raisons connues, à demeure, et qu'il fait sonner très haut un titre suspect de maréchal de camp ». S'il en est ainsi, je le reconnais, c'est très grave : ce « *sans raisons connues* » en dit plus long qu'on ne pense : c'est le fameux « *quoi qu'on die* » des *Femmes savantes*. Qu'on peut faire rentrer de choses, grand Dieu ! dans ce « *sans raisons connues* » ! Pour moi, j'y vois déjà Calonne, La Rouairie, les nobles, les émigrés... ; est-ce que M. Port ne les y verrait pas aussi ? Ah ! ce « *sans raisons connues* » du retour d'un propriétaire dans son modeste manoir ! Il n'a de pendant que ce titre de *maréchal de camp* qui nous paraît bien suspect : qui peut bien le lui avoir donné ? ne serait-ce point un grade dans la grande armée qui va se lever ? Ce titre de maréchal de camp ne me dit rien qui vaille et M. Port se garde bien d'aller examiner de trop près ce bloc enfariné. M. Port ajoute : — « Son régisseur, Terrien, arrivé en même temps de la Bretagne, prétendait en rapporter tout un plan, dont il ne demandait qu'à faire bonne confiance. Un autre *agent*, Gazeau, avait été rencontré sous un déguisement de paysan. » Mais M. Port ne nous donne pas les documents où il a puisé ces détails, et je me demande s'il ne les a pas trop facilement interprétés, comme bien d'autres. Évidemment ces faits seraient graves, très graves, et prouveraient... qu'il ne faut pas toujours confondre la gravité avec le sérieux.

## TABLE DES MATIÈRES

AUX GARS D E LA VENDÉE.....	9
PRÉFACE.....	11
I CAUSES DE L'INSURRECTION.....	19
II CATHELINÉAU PROMOTEUR DE L'INSURRECTION.....	69
III L'AUTEUR DE LA LÉGENDE.....	109
IV LE BREVET DE GÉNÉRALISSIME.....	155
V CATHELINÉAU GÉNÉRAL EN CHEF.....	187
VI QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	217
CONCLUSION.....	229